

LEGENDE DU NIVEAU DE RISQUE

- 2 Risque mal connu - incertitude  
Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessibles).
- 3 Risque moyen  
Tous les facteurs déterminants sont accessibles, n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
- 4 Risque important  
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible.
- 5 Risque élevé ou très élevé  
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes. Le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.

QUALIFICATION DE L'ALEA

NE : Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière. (=Niveau de risque 1)

I : Zone d'aléa mal déterminée où existe une présomption d'occurrence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants.

L : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements doivent tenir compte des risques anthropiques générés par l'occupation des sols.

GA : Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en œuvre de confortations dépassant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coûts seraient en conséquence élevés.

M : Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

Dans cette étude, ne sont pas pris en compte les risques d'inondations liés aux phénomènes hydrauliques et dus à des intempéries exceptionnelles. La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.

**NATURE DU RISQUE**

Mouvements à intensité moyenne à forte

DECLARÉ	POTENTIAL
G1	G1
G2	G2
G3	G3
G4	G4
G5	G5
G6	G6
G7	G7
G8	G8
G9	G9
G10	G10
G11	G11
G12	G12
G13	G13
G14	G14
G15	G15
G16	G16
G17	G17
G18	G18
G19	G19
G20	G20
G21	G21
G22	G22
G23	G23
G24	G24
G25	G25
G26	G26
G27	G27
G28	G28
G29	G29
G30	G30
G31	G31
G32	G32
G33	G33
G34	G34
G35	G35
G36	G36
G37	G37
G38	G38
G39	G39
G40	G40
G41	G41
G42	G42
G43	G43
G44	G44
G45	G45
G46	G46
G47	G47
G48	G48
G49	G49
G50	G50

Mouvements à faible intensité

A1	A1
A2	A2
A3	A3
A4	A4
A5	A5
A6	A6
A7	A7
A8	A8
A9	A9
A10	A10
A11	A11
A12	A12
A13	A13
A14	A14
A15	A15
A16	A16
A17	A17
A18	A18
A19	A19
A20	A20
A21	A21
A22	A22
A23	A23
A24	A24
A25	A25
A26	A26
A27	A27
A28	A28
A29	A29
A30	A30
A31	A31
A32	A32
A33	A33
A34	A34
A35	A35
A36	A36
A37	A37
A38	A38
A39	A39
A40	A40

Zones de réaction

Zone soumise aux effets secondaires des phénomènes d'effondrement, d'éboulement, d'effacement, de fluage, de reptation et d'effacement léger.

Contour de chute de blocs

Les forestales

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DU TOURISME  
CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'ÉQUIPEMENT



commune du Broc  
**Plan de Prévention des Risques**

Etude géotechnique

Carte de qualification de l'aléa

Mouvements de terrain naturels  
**(Plan cadastral)**

Echelle : 1/5000

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
L'ingénieur divisionnaire des T.P.E.  
Chef du service aménagement  
urbain et opérationnel  
Bernard MARIN

74 / 97562  
Juin 1997  
Mis à jour le 30-04-98